

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13.50)

ÉTRANGER : 18 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)

(Expédition des 8 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Compt. 7)

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Étranger : 30 ct. la ligne

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

Les Sauveteurs du Léman à Thonon

Le bleu Léman, qui a hélas ses bien mauvais moments tout comme la plus avenante des femmes, est une brèche dans la muraille politique qui sépare les deux Républiques voisines, a dit dimanche passé un des orateurs de Thonon.

Ces fêtes annuelles de la Fédération des sections de sauvetage du Léman — auxquelles on a l'amabilité de nous inviter régulièrement — qui ont alternativement pour théâtre l'une et l'autre rive de notre petite Méditerranée d'eau douce nous offrent le réconfortant spectacle de l'abnégation et de la solidarité humaine se tendant la main par dessus les frontières.

Ces rendez-vous internationaux des braves équipiers sauveteurs ont lieu chaque année à tour de rôle dans une localité riveraine, siège d'une section depuis 1885, date d'origine de la belle institution créée par le colonel et philanthrope William Huber, de Genève. Les fêtes annuelles furent interrompues à la date sinistre de 1914. La tradition fut reprise après l'apaisement de la tempête dans laquelle notre voisine la Savoie perdit tant de sang. La nouvelle série commença en 1920, par Hermance, localité du canton de Genève, à l'extrémité de son territoire sur la rive savoyarde. L'année suivante, ce fut le tour d'Evian, ensuite Clarens en 1922, cette année Thonon, pour la quatrième fois. L'an prochain, la fête sera organisée par la section vaudoise de Coppet. Les équipiers de St-Gingolph recevront leurs camarades en 1925.

Toutes les localités riveraines doivent avoir maintenant leur section. La Fédération en compte 31 avec la benjamine accueillie dimanche : celle de Bret-Locum.

Les sauveteurs du Léman ne se sont pas seulement ligués pour arracher au lac les vies humaines qu'il menace dans ses heures de rage, mais ils se sont encore liés par les nobles liens de la mutualité ; les organisateurs de la Société de Sauvetage lui ont donné par surcroît le caractère d'une belle institution de prévoyance sociale.

Des discours empreints de franche cordialité ont été prononcés à Thonon par les orateurs des deux Républiques et des deux rives « unies par le Léman et par la belle langue française ». Les équipiers des trois cantons riverains ont salué sur l'une des places de l'ancienne capitale du Chablais le poilu de marbre qui depuis quelques semaines élève son regard éloquent vers la Patrie meurtrie. M. Bartholoni, député de la Haute-Savoie à la Chambre française, qui a fait la guerre, a rappelé que la Légion étrangère sur le front était composée pour la moitié de Suisses, surtout de Suisses romands,

qui sont revenus en nombre avec la fourragère rouge, insigne des braves.

Le président de la Société de Sauvetage, M. Jaccotet, de Lutry, et son concitoyen, M. le conseiller d'Etat Bujard d'une part ; M. Jacquier, maire de Thonon, et M. le sous-préfet Surchamp, d'autre part, ont exprimé en termes émus, l'espoir que l'harmonie et la bonne entente soient durables entre les deux pays et les populations riveraines du lac qui eurent à travers les siècles écoulés de nombreux jours de destinées communes.

M. le conseiller d'Etat Burgener représentait officiellement le canton du Valais à Thonon. Il prit la parole le dernier et confirma les sentiments exprimés par les orateurs qui le précédèrent. Il loua le zèle désintéressé des sauveteurs du Léman qui dans leurs délassés, comme dans leur travail concilient l'utile à l'agréable et savent à des moments tragiques, exposer leur vie pour celle de leur prochain. Les équipiers de St-Gingolph que l'orateur a vu évoluer la veille cultivent un sport noble et vivifiant. Chaque section de sauvetage est une société d'utilité publique dans laquelle se développent, en un siècle d'utilitarisme, les vertus primordiales qui sont la sauvegarde de la société.

L'orateur valaisan termine en levant son verre à la prospérité de la France qui a fait la guerre du droit.

Des quatre « Etats » dont les terres encerclent le Léman, le Valais a la part la plus modeste des rives et de la nappe lacustre. Néanmoins, nos deux sections valaisannes font bonne figure parmi leurs sœurs suisses et françaises. Leurs efforts pour maintenir à un niveau flatteur, dans le domaine de la solidarité, le prestige de notre canton méritent l'appui moral et matériel des pouvoirs publics et de l'ensemble de la population du Valais. Personne chez nous n'oublie que le visage aimé de la patrie descend des neiges éternelles de la Furka aux flots azurés du Léman. Le Rhône charrie à travers le Valais les débris des roches de la montagne pour venir décanter ses eaux boueuses dans le lac à la surface limpide et le même sang généreux doit couler dans les veines des montagnards et des radeleurs du Bouveret et de St-Gingolph. Dans une de ses dernières sessions, le Grand Conseil a, malgré les temps difficiles, augmenté la modeste subvention qui permettra aux marins et terre-neuve du Valais d'améliorer leur matériel et leurs moyens d'exercer la courageuse tâche à laquelle ils se sont voués. Ce geste du Grand Conseil, que personne n'aura critiqué chez nous, a été rappelé dimanche à Thonon à l'honneur de notre canton.

Là-bas la fanfare « les Enfants des deux Républiques » de St-Gingolph avait accompagné les équipiers valaisans descendus en barque et en chaland. Nous y avons rencontré leurs ami-

mateurs : les Michaud, les Curdy, les Duchoud, les Bussien, les Christin, les Favez, etc., et M. Grandjean, de Monthey, que la navigation lacustre intéresse au même titre que la navigation fluviale.

Mais l'activité de nos concitoyens dépasse les frontières exigües de la zone lémanique valaisanne. N'est-ce pas symbolique en quelque sorte de voir que la cheville ouvrière de la section de sauvetage d'Evian est un authentique haut-valaisan de Mörel, M. Zister, et qu'un bon Sédunois, l'accueillant M. de Torrenté (fils du fondateur de la Monte Rosa, sauf erreur) y joue son rôle ? Du glacier, le fleuve conduit l'eau au lac. L'hôtellerie conduit nos concitoyens dans le Chablais comme au 16^{me} siècle la soif des conquêtes y transportait leurs ancêtres.

Mais laissons ces réminiscences historiques et soyons fidèles au rendez-vous que nos amis de St-Gingolph nous ont fixé pour 1925. G.

La Société helvétique des Sciences naturelles en Valais

On nous écrit :

Pour la cinquième fois depuis sa fondation (ex 1815), notre société nationale des naturalistes viendra, du 30 août au 2 septembre, tenir ses assises en Valais, et Zermatt aura pour la seconde fois l'honneur de la recevoir.

Au point de vue scientifique, pour la localité élue, c'est presque un événement ; car, au-dessus des festivités qu'amènent avec elles ces grandes réunions, souvent fortes de plusieurs centaines de participants, il y a les séances générales et un bon nombre de séances de section remplies par un travail intense. Ce sont des réunions pour ainsi dire, les comices annuels de la science. Ce sont plus des réunions de travail que des fêtes. On y échange des vues, souvent capitales pour le pays, présente et discute des travaux se rattachant à toutes les branches du savoir humain ; on y élabore les programmes des études annuelles, etc.

Tous les cantons suisses, ou à peu près, ont eu tour à tour l'honneur de recevoir cette grande assemblée de savants et ce sont les sociétés cantonales qui en ont les charges souvent bien lourdes. Pour le président annuel, ce n'est assurément pas une sinécure.

Résumons un peu les sessions valaisannes, en les divisant en deux périodes : la première, sans le concours de la société cantonale qui n'était pas encore née ; la seconde, sous ses auspices.

Première période : La première réunion en date est celle du Grand St-Bernard, du 21 au 23 juillet 1829, sous la présidence du Chne Biselx. La société y avait été invitée par les chanoines de l'Hospice, MM. Biselx et Lamont entre autres. Pour nos naturalistes suisses, ce

fut un événement qui fit époque. La réussite fut complète, et la course de Martigny à l'Hospice faite par un temps magnifique qui continua les jours suivants. Les chanoines, et au passage les autorités de Martigny, s'étaient mis en frais pour bien faire les choses. Les participants, au nombre de 80, furent enchantés de la course qui se fit sans accroc sérieux. Par exemple, il n'y eut pas beaucoup de Valaisans ; à part les chanoines, nous ne trouvons que le professeur Raouis, de Martigny, MM. Berthold et Bonvin, de Sion, et surtout le « bon papa » Ignace Venetz, comme l'appelaient nos vétérans. Il lut un travail sur son thème favori : « les glaciers » (dans lequel fut développée pour la première fois en réunion scientifique la théorie du transport des blocs erratiques par les glaciers. Réd.).

La seconde réunion fut celle de Sion, le 17 août 1852, sous la présidence du Chne Alph. Rion. A cette occasion, celui-ci prononça un discours qui fut un chef-d'œuvre.

Dans cette réunion, les Valaisans ne furent pas absolument muets, au contraire ; nous y voyons avec plaisir, le Chne Berchtold, un mathématicien de talent, développer devant le savant auditoire, sa « Métrologie » de la nature qui reçut de vives approbations. Dans cette réunion, Rion annonçait que quelques Valaisans, amis de la science, s'étaient réunis en société. Malheureusement, ce petit commencement n'eut pas de suites. Aux séances de sections, plusieurs de nos compatriotes prirent la parole et se firent écouter. Nous trouvons les noms de MM. Mengis et docteurs Claivaz, Bonvin et Lorétan.

Dans la seconde période, dont il n'y a rien à dire de spécial, eurent lieu les réunions de Brigüe, du 13 au 15 août 1880, sous la présidence de M. F.-O. Wolf, et enfin en 1895, du 9 au 11 septembre, celle de Zermatt, qui fut présidée par M. P.-M. de Riedmatten.

Certes, c'est un grand honneur pour une société cantonale que de recevoir son « Alma Mater ». Mais c'est une lourde charge aussi.

Nous savons que le comité de la Murithienne et son président qui fonctionneront comme comité annuel le 30 août prochain, ne négligeront rien pour la réussite de cette 104^{me} réunion.

Mais ils ont besoin d'être soutenus.

La Murithienne est loin d'être riche, ses cotisations — les plus basses des sociétés similaires en Suisse — lui permettant tout juste de nouer les deux bouts et encore : c'est à peine si elles suffisent à payer les bulletins dont la publication a énormément renchéri. Cette réunion qui occasionnera des frais élevés, risque fort de saigner la caisse à blanc, et alors, pour quelques années, la société devra se priver de ce qui est son but essentiel : la publication d'un bulletin scientifique.

C'est autant de travaux qui resteront en retard et risqueront de ne plus paraître au

Puis elle rentra, réconfortée, sa foi retrouvée, pendant que le consolateur, en courant, allait se cacher dans la grange, pour pleurer tout à l'aise la douleur de son pauvre cœur, sur lequel nul ne songeait à s'apitoyer.

CHAPITRE XIV

Tournant, en une lassitude éternelle, sa pauvre tête de droite et de gauche, le petit Paulin pleura :

— Ce sera-t-il encore long, l'hiver ?
— Bien capable de durer encore longtemps, répondit Corentin, qui, dans un coin de la pièce, répara des paniers d'osier.

— Comme c'est triste de voir la pluie tomber.
— C'est le temps dur. Après viendra le soleil. Et tressant ses joncs, le garçon ajouta :

— Tu seras content de voir le ciel bleu ?
Les lèvres décolorées de l'enfant eurent une moue dédaigneuse, puis après un silence, il demanda :

— Pourquoi Célestine ne dit-elle rien ?

Et il se mit à crier :

Célestine, parle-moi, parle-moi donc ?

La jeune fille qui assise près de l'âtre, depuis un instant avait cessé de travailler, suivant de ses grands yeux songeurs les bizarres contorsions des flammes rousses des ajoncs, étonnée d'entendre la voix du malade, alors que son esprit était loin, très loin de la ferme, à la recherche de Joachim dans la ville inconnue, se redressa :

— Que veux-tu ?

— Pourquoi tu boudes ? Je n'ai pas été méchant !

48 FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

LE CHARME D'AMOUR

par

DANIEL RICHE

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

— Ce n'est pas vrai, elle ment pour t'entraîner avec elle.

— Tout le monde là-haut, me l'a répété.

— C'est un mensonge, je ne veux pas.

— C'est impossible, interrompit-il, fâché à son tour de sa désapprobation, mais maintenant je suis décidé et je partirai à la fin de la semaine.

— Joachim !... supplia-t-elle.

— Si tu avais été autrement, continua-t-il, avançant en cet instant la déception de ne pas l'avoir conquise assez complètement pour qu'elle fut sans autre volonté que la sienne, je serais resté. Mais entre notre amour et les ordres de ton père, tu n'as pas hésité, tu m'as sacrifié. Les vieilles gens pourront te dire que tu as bien fait, mais, moi, j'en ai trop souffert.

Affolée, elle cria :

— Tu ne m'aimes pas.

— C'est parce que je t'aime que je m'en vais. Il vaut mieux être séparés un an que de vivre côte à côte sans savoir si l'on s'épousera jamais.

— J'ai peur !... j'ai peur de la demoiselle !

Il haussa les épaules.

— Laisse donc !... Aie confiance en moi, nous serons riches bientôt.

Mais apercevant Corentin qui, ses outils sur l'épaule, revenait lentement, traînant les jambes, en homme las d'une journée de labeur, il précipita les adieux.

— Je m'en vais. Avant de quitter Piriac, je viendrai dire au revoir au maître.

— Joachim, je t'en prie...

— A demain.

Et il partit, contournant la maison, afin de ne pas se croiser avec le garçon de ferme.

Malgré la lutte de conquête terminée, la paix officiellement faite, il demeura entre les deux jeunes gens une telle aversion qu'ils préférèrent mutuellement ne pas avoir à s'adresser la parole.

Célestine, meurtrie de la brutalité de langage de l'aimé, désespérée de sa résolution, demeura sur le bord du chemin, pleurant sa grande douleur, si accablée qu'elle n'avait même plus souci d'être vue et interrogée sur le motif de ses larmes.

C'était une brisure qui venait de se faire en son cœur, une brisure qui donnait accès aux désillusions entachant les tendresses rêvées, en même temps qu'elle laissait filtrer un doute.

Maintenant, elle mesurait l'affection de Joachim : elle ne la croyait plus complète.

Corentin l'avait rejointe, et elle était si accablée qu'elle ne pensait ni à fuir, ni à dissimuler, se livrant tout entière.

— Qu'avez-vous, petite Céleste, disait-il d'une voix tendre. Pourquoi pleurez-vous pareillement ?

Et comme elle ne répondait point, il ajouta, la voix plus grave, presque accusatrice :

— C'est Joachim qui vous a tourmentée ?

Elle protesta immédiatement, ne voulant pas qu'il le jugeât mal.

— C'est moi qui suis sotte, mais... mais...

Et entre ses pleurs redoublant, elle bégaya :

— J'ai bien du chagrin.

Ne voulant point que d'autres aient le spectacle de cette désolation, il la prit par la main et la ramena vers la maison. Tout en marchant, d'une voix mal assurée, où l'on percevait à chaque intonation toute l'émotion éprouvée de la voir si atteinte, il la consolait avec des mots très doux, avec des mots que trouvent ordinairement seules les mères pour étendre un baume guérisseur sur les plaies morales de leurs enfants. Et dans l'âme jeune et naïve de Célestine, qui ne demandait qu'à être convaincue, l'espérance revint.

Sur le pas de la porte, levant sur lui, pleins de reconnaissance, ses beaux yeux bleus dont il avait su chasser les larmes, elle murmura :

— Merci, Corentin, vous êtes bon !

moment opportun, et l'on sait combien de nos jours les travaux scientifiques vieillissent vite.

Nous faisons donc des vœux pour que le modeste appel adressé par notre Comité à tous ceux qui s'intéressent aux sciences naturelles soit entendu. En apportant à notre unique société scientifique leur appui financier, ils feront œuvre patriotique et permettront à la Murithienne de tenir un bon rang parmi ses nombreuses sœurs helvétiques.

Ce sera tout à l'honneur de notre canton.
ALPINUS.

VALAIS

Fruits et C. F. F. — Ensuite des démarches de l'Etat et de la Chambre de Commerce du Valais, les CFF accorderont, à partir de lundi prochain 23 juillet, un rabais du 20% sur les transports de fruits de la récolte qui commence.

EXAMENS DE MATURE DE 1923. — Les élèves dont les noms suivent ont obtenu le certificat de maturité, ensuite d'examens subis devant le Conseil de l'Instruction publique. Le nom entre parenthèse indique le collège fréquenté par les élèves diplômés.

A. MATURE CLASSIQUE

Diplôme de deuxième degré :

Allet Charles, de Loèche (Sion) ;
Barras Joseph, de Châtel s/ Montsalvens (St-Maurice) ;
Enzler Joseph, de Walchwil (Brigue) ;
Gross Marcel, de Salvan (Sion) ;
Jud Otto, de Kaltbrunn (St-Maurice) ;
Kalbermatten Rudolphe, de Saas-Fee (Brigue) ;
Meury Werner, de Blauen (St-Maurice) ;
Pannatier Séraphin, de Mase (Sion) ;
Roch Raphael, de Port-Valais (Sion) ;
Rossé Jules, de Boécourt (St-Maurice) ;
Rütsche François, de Kirchberg (St-Maurice) ;
Schmid Albert, de Mörel (St-Maurice) ;
Schmidt Joseph, de Loèche-les-Bains (Brigue) ;
Tschopp Jules, de Loèche-les-Bains (Brigue) ;
Viatte Norbert, de Saignelégier (St-Maurice) ;
Zeiter Jules, de Biel (Brigue).

Diplôme du troisième degré :

Aymon Henri, d'Ayent (Sion) ;
Burgener Aloïs, de Saas-Grund (Brigue) ;
Burgener Joseph, de Saas-Grund (St-Maurice) ;
Favre Hervé, de Sion (Sion) ;
Marer Léon, de Cornol (St-Maurice) ;
Nicolet Georges, de Cottens (Brigue) ;
Rey Georges, de Sion (Brigue) ;
Rossi Louis, d'Arno (St-Maurice) ;
Venetz Joseph, de Stalden (Brigue) ;
Zurbruggen Joseph, de Saas-Grund (Brigue).

B. MATURE TECHNIQUE

Diplôme du premier degré :

Guigoz Jules, de Bagnes (Sion).

Diplôme du deuxième degré :

Selz Raymond, de Sion (Sion) ;
Wagner Albert, des Agettes (Sion)

Diplôme du troisième degré :

Imhof Hermann, d'Ernen (Sion).

C. DIPLOME COMMERCIAL

Diplôme du deuxième degré :

Bruchez Henri, de Bagnes (Sion) ;
Fellay Théophile, de Bagnes (Sion).

Diplôme du troisième degré :

Lorétan Fridolin, de Loèche-les-Bains (Sion) ;
Roten Raymond, de Sion (Sion) ;
Vollenweider Jean, de Pfäffikon (Sion).

— Le Collège de St-Maurice comptait dans la dernière année scolaire qui vient de s'achever 300 élèves dont 162 Valaisans, 129 Confédérés et 9 étrangers

Nos tireurs. — Les journaux fribourgeois publient les meilleurs résultats du tir cantonal de Morat. Parmi les lauréats, nous relevons le nom de M. Jacques Simonetta, de Martigny-Bourg, qui sort dixième à la cible Art, avec 431,6 points sur 500. Il a obtenu une couronne de laurier.

Distinction. — M. le Chne Besse, originaire de Bagnes, curé de Riddes et distingué botaniste, président de la Murithienne, a obtenu le grade de Dr es sciences à l'Université de Lausanne pour ses travaux botaniques sur le Valais.

Cafetiers. — (Corr.) — Les cafetiers valaisans ont fait leur promenade annuelle, le 5 juillet, au Simplon.

La beauté du site et le pittoresque de cette contrée d'un panorama grandiose, ont grandement contribué à la réussite de cette journée de délasserment. Le temps était splendide et la course en automobile et camions fut pleine d'entrain et de cordialité, à travers de vastes champs de violettes, d'orchis vanillés, de rhododendrons, que sillonne la belle route de Napoléon.

Le banquet, à Simplon-village, fut très bien servi par Mme Gentinetta, membre de notre société.

Nos principales maisons en vins, en liqueurs, en tabacs et cigares ont largement contribué aux frais de la journée. A elles s'étaient jointes quelques maisons du dehors. Les cafetiers

valaisans qui ne sont pas des ingrats, se le rappelleront à l'occasion et les recommanderont vivement à tous leurs collègues confédérés.

Les participants à la promenade étaient nombreux ; cependant, il y a encore trop de cafetiers qui se désintéressent et qui ne se rendent pas assez compte de la nécessité de s'unir pour travailler d'un commun accord aux intérêts professionnels qui, actuellement plus que jamais, sont sous le poids d'un marasme, toujours persistant, toujours croissant.

F. C.

LEYTRON. — Balade musicale à Champex.

— A la question : Où irons-nous dimanche ? que la jeunesse ingambe et vigoureuse se pose durant la semaine, nos sympathiques amis de la « Persévérance » de Leytron ont répondu : Champex. C'est donc là-haut dans la charmante station pressée dans sa cuvette entre le lac et la forêt que dimanche 22 juillet, à 14 heures, les persévérants musiciens feront vibrer leurs instruments.

Voici le programme de ce concert :

1. Les Mitrailleurs, marche, Maréchal.
2. Bonna fortuna, ouverture, L. Canivez.
3. Sérénade, Schubert.
4. Le Retour au Pays, ouverture, Mendelsshon.
5. Souviens-toi, valse, Strauwen.
6. Marche guerrière d'Athalie, Mendelsshon.

A la « Persévérance » en voyage, nous souhaitons le beau temps et beaucoup de succès à Champex.

VETROZ. — Fête champêtre de l'Union.

— Suivant l'usage traditionnel et afin de relever l'éclat de la fête patronale de Vétroz, la Sainte Madeleine, la société de musique « l'Union » organise pour ce jour-là, le 22 et le dimanche suivant 29 juillet, un bal champêtre ainsi que de nombreuses attractions. Au surplus, il y aura une consommation de premier choix : Fendant de la Malettaz, cru si apprécié lors de la fête de musique à Vétroz. Chacun se fera un plaisir et en même temps un devoir de venir encourager par sa présence la vaillante société. Nous osons espérer que si le temps est de la partie, nous pouvons compter sur une nombreuse participation. Tous les amis de l'« Union » en rentrant chez eux le soir, garderont de Vétroz le plus vivant souvenir.

VETROZ. — La Dôle « tournée ». — On signale des grappes de raisin en partie tourné, à Balavaud, dans une vigne appartenant à M. le président Urbain Germanier.

VAL D'ILLIEZ. — Inauguration et bénédiction du nouveau stand. — (Comm.) — Comme annoncé antérieurement, l'inauguration du nouveau stand aura lieu dimanche 22 juillet et 29 juillet par une cérémonie religieuse : la bénédiction et par des tirs dont le noble jeu est le sport qui convient le mieux à la finesse d'observation, à la sûreté du poignet de l'élite de nos tireurs. Nous nous réjouissons à la pensée des beaux succès que nous allons enregistrer. Cette joie est encore augmentée par la sympathie que nous ont témoignée de nombreux amis à l'occasion des prochaines fêtes. Qu'on vienne nombreux à Illiez les 22 et 29 juillet assurer une fois de plus le beau renom du tireur suisse. Venez tous, jeunes et vieux, disciples de Nemrod, chasseurs de chamois, amateurs, amis de la vallée, Valaisans et Vaudois, allons, carabine à l'épaule, et sans hésiter, venez à la conquête de quelque « laurier » qui vous attend sur le préau fleuri du nouveau stand des vieux mousquetaires d'Illiez. Le Comité.

Fédération valaisanne des producteurs de reines à cornes et laitières. — (Comm.) — La réunion constitutive de la FVPRCL aura lieu à Charrat le 5 août prochain, à 14 heures. Tous les éleveurs des six districts sont invités à prendre part aux délibérations.

La Direction provisoire.

SEMBRANCHER. — Mort de l'ancien curé Dallèves. — Jeudi a été enseveli à Sembrancher, M. le chanoine Antoine Dallèves, décédé à la cure de Sembrancher, où il était de passage, quand une congestion le frappa, il y a quinze jours. Le défunt âgé de 76 ans, et originaire de Sembrancher, avait occupé le poste de clavier à l'hospice du Grand St-Bernard, pendant nombre d'années, puis ceux de recteur à Martigny, de curé à Orsières et à Sembrancher, pendant douze ans. Il était actuellement retraité à la maison du St-Bernard à Martigny. Son frère est en ce moment curé de Vouvy.

ZERMATT. — Vol important. — Un stock de marchandises, broderies et autres objets, pour une valeur de 10,000 fr. a été volé ces jours derniers au magasin Langenberg, à Zermatt. Par malheur, les propriétaires ne sont pas assurés contre le vol. Jusqu'à aujourd'hui, on n'a découvert aucun indice pouvant faire découvrir les auteurs de ce méfait. Vraisemblablement, on croit que les marchandises dérobées auront passé la frontière italienne où elles pourront être écoulées librement, dit la « Feuille d'Avis ».

PRAZ-DE-FORT. — Un attelage dans la Dranse. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves encore est arrivé mercredi à un cocher d'Orsières. Revenant de Praz-de-Fort où il avait conduit une famille en villégiature, il descendait à vide, lorsque son cheval s'emballa. A un tournant assez

dangereux, entre les villages de Praz-de-Fort et d'Issert, l'attelage et le cocher furent entraînés dans la rivière fort grosse en cette saison. Grâce aux prompts secours de personnes accourues du village d'Issert et des champs voisins, le malheureux a pu être retiré sain et sauf de sa terrible situation.

La perte est cependant assez sensible pour le pauvre voiturier. Le cheval devra probablement être abattu et la voiture a subi les plus graves dégâts. M.

HERENS. — La route d'Evolène a été obstruée mardi matin par un éboulement au Saunterot. La circulation a été rétablie le même jour.

Chronique sédunoise

La chanceuse Sédunoise

La fortune a souri à Mlle Ida Bessero de Sion, qui vient de gagner le lot de 25,000 fr. de la loterie des églises valaisannes. Et bien la fortune n'est pas toujours aveugle, elle a parfois du goût !

Mlle Bessero a remporté à Lausanne, en 1921, le 1er diplôme de sténographie Aimé-Paris par 150 mots à la minute, au concours organisé par le Comité central suisse de l'Union sténographique Aimé-Paris. Elle obtint peu après le 1er prix de dactylographie à Vevey, avec 60 mots à la minute.

En voilà une que les bonnes œuvres ont enrichie !

MARTIGNY

Harmonie municipale

Dimanche, l'Harmonie de notre cité fera sa course annuelle à Gletsch. Un temps idéal promet à nos musiciens une promenade délicieuse et nul doute que tous, jeunes et... vieux n'en reviennent fatigués, soit, mais combien heureux

Le départ est fixé à 7 h. 28. Un prix exceptionnel, fr. 19.30, rend cette course magnifique à portée de toutes les bourses. Une invitation cordiale à tous les amis de notre société qui pourront encore s'inscrire jusqu'à samedi dans la journée. Le Comité.

Jeunes tireurs

Le second exercice aura lieu dimanche matin, 22 courant, de 5 à 8 heures.

La résurrection du Battoir

Le Battoir du Courvieux qui avait été incendié ce printemps, vient d'être reconstruit. Les nouvelles installations que nous avons visitées nous paraissent répondre à toutes les exigences. La grande facilité que l'on a de pouvoir arriver avec les chars chargés jusqu'au niveau de la batteuse est surtout appréciable en ce qu'elle évite une grosse manutention, les javelles passant du char directement sur le tablier de la batteuse.

La batteuse et la botteleuse munies des derniers perfectionnements sont prêtes à fonctionner et donneront certainement satisfaction à tous les agriculteurs qui auront l'occasion de les utiliser.

Au Royal Biograph

Au Pied de l'Echafaud. Avec ce drame, nous assistons à l'angoissante aventure d'un homme, bon et honnête, accusé à tort d'avoir assassiné l'un de ses amis dans un but de vengeance. Cependant, grâce au dévouement et aux sacrifices héroïques de sa jeune femme, les vrais coupables sont découverts au moment ultime où l'innocent allait être décapité. Disons que la partie photographique et la mise en scène sont particulièrement soignées. Betty Compton donne à son personnage une étonnante vérité et son sourire fera la conquête du public.

Un documentaire et un comique compléteront ce programme des mieux choisis. Hé-Kran.

Dans la région

Hommage au Dr Rollier

M. le Dr A. Rollier, de Leysin, qui s'est voué à la lutte contre la tuberculose, vient d'être nommé membre correspondant de la Société de Pédiatrie de Paris et membre honoraire de la Société de Climatologie et de l'Association des cliniciens d'Amérique.

A la montagne

Une première... qui est une seconde

Dans les milieux alpinistes, on fait remarquer, au sujet de la nouvelle parue dans la presse, selon laquelle M. Bruyne, de Hollande, accompagné des guides Adolphe Aufdenblatten et H. Gentinetta, de Zermatt, aurait gravi l'arête de Zmutt du Mont-Cervin, par une route nouvelle, que, selon l'annuaire XLVI, page 283, du C. A. S. le même tour a été déjà effectué, le 20 août 1908, par l'Anglais Mr Moore avec les guides Ambroise et Oscar Sursaxo, de Saas-Fee.

Il serait intéressant de savoir pourquoi notre ami Oscar n'a pas persévéré à conduire ses alpinistes par cette « route » au lieu de la leur laisser ignorer. P.

La Gemmi

Le passage de la Gemmi est libre de neige et praticable pour les chevaux et les petits véhicules de la Gemmi.

UN TERRIBLE COUP DE FOUDRE

(at.) — Voici quelques détails sur le terrible coup de foudre qui, le dimanche 8, tua un Hollandais sur l'Alpe Tschenten, près d'Adelboden :

MM. les docteurs en droit J. Reeling-Bromwer et Steenlack, de Groningen (Hollande) et leurs femmes, qui faisaient une excursion, se trouvaient, vers midi, sur la Schwandfahlspitze, sommité de pâturage qui forme, à l'altitude de 2027 mètres, à deux heures d'Adelboden, l'extrémité sud-est de l'arête qui se détache du Gsur (2711 m.) et sépare le vallon de Tschenten de celui très fréquenté par les hôtes d'Adelboden, parce qu'il offre, en raison de son altitude modeste, un superbe point de vue. Voyant venir l'orage, ils se réfugièrent dans un chalet ; un père les fit entrer dans la chambre où ils s'assirent autour de la table. M. Reeling-Bromwer était assis près de l'angle où se joignent et sont liées les parois de bois, que l'orage avait humidifiées ; M. Steenlack était en face de la fenêtre ; leurs femmes se trouvaient près d'eux. Tout en arrière, dans un berceau, se trouvait un bébé.

L'orage faisait rage, le chalet craquait et gémissait, les éclats de foudre faisaient trembler les vitres, les éclairs se succédaient sans interruption, l'atmosphère semblait embrasée. L'eau ruisselait sur le sol ; de partout se précipitaient des torrents de boue. Les « bubes » étaient montés sur la galerie pour mieux considérer les éléments déchaînés ; laissant ses hôtes dans la chambre, le « vieux » se tenait sous l'auvent du chalet.

Comme M. Reeling portait des aliments à sa bouche, la foudre, entrant par l'angle où il se trouvait, éclata dans la salle ; un trait de feu suivit le bois du berceau ; inquiète pour l'enfant, l'une des dames se tourna vers lui ; il dormait toujours ; quand elle se retourna, elle vit avec effroi les deux hommes à terre, la barbe et les cheveux fumants, les habits déchiquetés ; M. Reeling avait au cou une tache sombre et une tache semblable sous le pied ; il avait été tué sur le coup. M. Steenlack était sans connaissance, mais sans blessures graves ; la seconde dame était fort maltraitée, avec toute sa connaissance. Sur la galerie, les « bubes » avaient été jetés à terre et en bas, le père, lancé dans la boue ; ni les uns ni les autres n'avaient entendu la détonation ; la foudre les avait atteints avant que le son ne leur parvint. Aux cris des bergers, des voisins accoururent ; la fumée sortait par tous les interstices du chalet, avec une odeur de soufre. On ouvrit les portes, éteignit une botte de paille qui flambait, de même que les vêtements des personnes atteintes par le fluide. Une colonne de secours ramena à leur hôtel les deux dames et M. Steelack, avec le cadavre de M. Reeling.

Assurances allemandes

L'Union centrale suisse des assurés auprès des compagnies allemandes d'assurances sur la vie invite par la présente tous ceux qui n'en font pas encore partie à lui donner leur adhésion. Elle comprend aujourd'hui 18 associations qui se répartissent dans la Suisse toute entière. La société des ecclésiastiques suisse « Providentia », l'« Association suisse des voyageurs de commerce », ainsi que l'« Union suisse des Arts et Métiers » en font aussi partie en qualité de membres collectifs.

L'Union centrale poursuit, d'un commun accord avec l'« Union des sociétés suisses des employés », le but de sauvegarder, sur une base d'utilité publique et vis-à-vis des autorités fédérales et des compagnies allemandes, les intérêts des assurés à propos de l'action de secours en cours. Jusqu'ici, environ 18,000 membres représentant une somme assurée d'environ 130 millions de francs, lui ont confié la sauvegarde de leurs intérêts. L'effectif total des assurés auprès des compagnies allemandes comprenant environ 60,000 polices, ainsi qu'un capital de 417 millions de francs, il est de toute nécessité que les assurés qui ne lui appartiendraient pas encore lui donnent sans tarder leur adhésion afin d'obtenir le meilleur résultat possible au moyen d'une action solidaire.

L'Union centrale fait examiner par des experts les projets élaborés, en vue de l'obtention d'un accord y relatif, par les compagnies suisses d'assurances sur la vie, en leur qualité de successeurs éventuels des effectifs des assurances allemandes, ainsi que ceux du Département fédéral de Justice et Police, et elle représente, par ses délégués, les assurés vis-à-vis des autorités.

Les différentes associations qui, dans leur ensemble, constituent l'Union centrale tiennent leurs membres, moyennant des bulletins périodiques, au courant de la marche des pourparlers avec les autorités entrant en ligne de compte quant à l'attitude à observer par eux à propos de la question de savoir s'il y a lieu de payer des intérêts de prêts et des pri-

mes et, le cas échéant, aussi des impôts pour les polices et elles renseignent leurs membres gratuitement sur la manière dont ils doivent se comporter en cas d'échéance de la somme assurée pendant la durée de l'état de suspension actuel.

Il est par conséquent dans l'intérêt personnel de chaque assuré d'adhérer à n'importe quelle association cantonale.

Prière de s'annoncer, pour le canton du Valais, auprès de M. Emile Lavanchy, à Martigny, secrétaire-caissier de l'Association valaisanne des assurés auprès des compagnies allemandes. — (Comm.).

En Suisse

Les Tribunaux

— Le Tribunal fédéral a écarté, par 6 voix contre 1, le recours de droit public de la commune de Derendingen, où la majorité est socialiste, contre la suppression par le Conseil d'Etat du montant de 200 fr. prévu dans le budget de la dite commune en faveur du secrétariat socialiste ouvrier du canon de Soleure.

Foires fribourgeoises

La dernière foire de Châtel-St-Denis, lundi, a été insignifiante.

Celle de mardi, à Romont, la « foire des cerises », a été plus fréquentée; les prix étaient à la baisse.

Les poulains de deux ans étaient cotés de 850 à 950 fr. la pièce; les chevaux adultes de 1200 à 1400 fr. Pour la boucherie, les bœufs trouvaient des amateurs à raison de fr. 1.70 à 1.80 le kilo; la génisse de fr. 1.60 à 1.80; la vache de fr. 1.40 à 1.50; le veau gras de fr. 2.20 à 2.40; le taureau de fr. 1.50 à 1.60; le mouton de fr. 1.20 à 1.50. Une bonne vache de garde valait de 800 à 1200 fr., une génisse prête de 700 à 1000 fr., un jeune taureau de 400 à 700 fr. pièce. Les porcs gras se vendaient fr. 2.60 le kilo au maximum, ceux de huit semaines trouvaient facilement amateurs aux prix de 150 à 180 fr. la paire, et ceux de douze semaines à 200 et 230 fr.

Sauvetage

Mardi, M. Louis Genton, pêchait à l'embouchure de la Baie de Clarens à une dizaine de mètres au large. L'heure de rentrer arrivant, il voulut retirer son amarre, constituée par une lourde pierre; mais entraîné par le poids, dans l'embarcation instable, il bascula dans le lac. Un ouvrier, M. Mezot, qui travaillait à proximité, voyant le bateau vide, se lança au secours du naufragé et appela à l'aide. Il fut entendu par M. Ernest Löw, appareilleur, qui se trouvait sur le quai. En un clin d'œil, M. Löw se dévêtit, plongea et fut assez heureux pour ramener le noyé qui se trouvait déjà à 6 ou 7 mètres de fond. Après quelques soins, M. Louis Genton, âgé de 65 ans et qui, nageur médiocre, avait conseré ses vêtements, put rentrer chez lui.

LES ACCIDENTS

— A Ruswil (Lucerne), un garçonnet âgé de 3 ans, fils de M. Joseph Estermann, est tombé dans une fosse à purin et s'est noyé.

— Un ouvrier draineur, M. Georges Inselmini, Italien, domicilié à Meyrin, était occupé à des travaux de drainage. A un moment donné, l'ouvrier fit une forte pression avec sa pioche, lorsque le manche de l'outil se brisa en pointe par le milieu. M. Inselmini perdit alors l'équilibre et tomba sur la partie du manche attaché à la pioche, et fut empalé. Très grièvement blessé au ventre, dont les intestins sortaient, l'ouvrier fut transporté d'urgence à l'Hôpital cantonal de Genève.

— A Palézieux (Vaud), M. Henri Sonmay, aveugle de naissance, a été culbuté par une automobile qui marchait pourtant à une allure modérée. Une roue lui a passé sur le corps. La vie du malheureux est très sérieusement en danger.

— L'ouvrier Graber, occupé aux travaux de correction du Kriensbach, à Kriens (Lucerne), ayant voulu sauter d'un wagon emballé dont le frein ne fonctionnait plus, est tombé et s'est tué.

Ferme incendiée

La grande ferme de Mont-Fréwoef, près Porrentruy, appartenant à M. Choquard, préfet, a été complètement détruite par un incendie dû à la fermentation du foin. Les habitants ont pu se sauver, tandis que tout le mobilier et les récoltes étaient détruites. Le bétail a été épargné.

Mort subite

Mardi est décédé à Nyon, M. Arthur Benoit, directeur du Nyon-Saint-Cergue-Morez, du chemin de fer électrique Gland-Begnins et la Société électrique de la Côte vaudoise.

M. Benoit était occupé, dans son bureau à téléphoner, lorsqu'il fut frappé d'une attaque. Appelé en toute hâte, M. le Dr François Fauchonnet ne peut que constater le décès.

Le défunt était âgé d'une cinquantaine d'années.

Qu'importe les avantages si on ne s'en sert pas! Et à quoi bon les Cubes de Bouillon Maggi, si on les laisse dans leur boîte!

Le temps qu'il fait

De toute la Suisse centrale, septentrionale et d'une partie de la Suisse orientale, on annonce que de violents orages se sont succédés mardi soir et dans la nuit de mercredi. La quantité de pluie tombée atteint un niveau d'environ 50 mm. A Einsiedeln, Engelberg, Rigikulm, la chute d'eau atteint de 40 à 50 mm. Par endroit, la pluie a continué à tomber mercredi matin.

On signale aussi des orages et des chutes de pluie sur le versant sud des Alpes.

La température excessivement torride des dernières semaines s'est sensiblement rafraîchie après la pluie de mercredi.

Affaire Vorowski

Le dossier de l'affaire Vorowski — 1500 pages! — a été remis à M. Capt, procureur général du canton de Vaud. Le complice du meurtrier Conradi, Arcadius Polouine, déclare que lui et Conradi n'avaient admis personne d'autre dans leurs tragiques confidences.

L'affaire viendra en septembre devant le tribunal criminel de Lausanne.

M. Judet en Suisse

M. Judet, sa femme et sa fille sont rentrés en Suisse mercredi dans l'intention de passer plusieurs mois sur les bords du lac de Thoune avant de s'en retourner à Paris. M. Judet occupera ses loisirs à écrire un livre qui sera la suite de ses deux ouvrages terminés: « Ma Politique » et « Le véritable Clemenceau ».

Le feu au foin

Il n'est pas rare de voir, à cette saison, dans les prés du canton de Fribourg, les attelages munis d'un vieux bidon contenant des chiffons allumés pour en éloigner les mouches. Ce système de fumigation a un inconvénient: il est susceptible de provoquer des accidents par les étincelles qui peuvent s'échapper du récipient et de communiquer le feu au foin. C'est ainsi que deux chars de foin qui stationnaient près d'une ferme, à uhaumeau du Pont, ont pri feu vendredi après-midi.

L'énorme colonne de fumée qui s'échappa soudain de ce foyer alarma les populations des environs. Mais grâce à l'abondance de l'eau, les pompiers d'Epagny eurent vite raison du feu.

Le procès Tilinski

Il suit son cours. On a interrogé le témoin Cyr-Guyer, intéressé à l'asile du Burghölzli, il croit à l'authenticité des documents Tilinski et à la validité de sa créance sur le Japon.

Un témoin vient déclarer qu'il a perdu sa fortune, d'une valeur de 40,000 fr., par suite des agissements de la Verkehrsbank de Cyr-Guyer.

Le témoin D., de Winterthour, dépose qu'il a demandé des renseignements sur Tilinski à la légation suisse de Tokio. La légation lui a répondu que le prince Yamagata lui-même avait connaissance des agissements d'un certain Tilinski qui se servait de son nom pour accomplir depuis plusieurs années diverses escroqueries.

Trois témoins de St-Gall ont été entendus, dont l'un a subi des dommages pour un montant de 200,000 fr. Ils prétendent que des pourparlers ont lieu actuellement à Berlin entre des représentants du gouvernement des Soviets et de Tilinski pour un arrangement concernant les créances japonaises. Ils demandent au tribunal d'ajourner son jugement pour deux ou trois mois; d'ici là l'affaire sera sans doute réglée et tout le monde esra payé. Heureux naïfs!

Courageux sauveteur

Trois frères et sœur, cette dernière aînée, âgée de 16 ans, se baignaient dans le lac de Lugano, aux environs de Bissonne. Les trois enfants qui ne savaient pas nager, s'éloignèrent du bord et furent entraînés par l'eau. Ils se seraient certainement noyés si un garçon de 12 ans ne s'était pas courageusement porté à leur secours. Il réussit à atteindre les trois imprudents et à les pousser vers la rive.

Les autos dans les Grisons

A la date du 18 juillet dernier, on comptait 319 automobiles (servant au transport des personnes) entrées dans le canton des Grisons par le pont de Tardis. Sur ce total, 296 étaient au bénéfice de la carte ordinaire, les 23 autres de la carte mensuelle.

Ce sont donc une centaine d'automobiles qui sont entrées chaque semaine dans les Grisons par cette voie d'accès depuis l'acceptation de l'ordonnance sur la circulation automobile.

Jurés fédéraux

Le Conseil fédéral adresse une circulaire à tous les gouvernements cantonaux, dans laquelle il les rend attentifs au fait que ladurée des fonctions des jurés fédéraux élus en automne 1917 pour une période de 6 ans expire le 31 décembre 1923 et les invite à procéder d'ici là à une nouvelle élection pour la période de 1924 à 1929. Les jurés sont nommés dans les arrondissements électoraux formés par les cantons, à raison d'un juré sur 1000 habitants.

Jusqu'ici l'élection des jurés fédéraux coïncidait avec celle des députés au Conseil national. Ce n'est plus le cas depuis que ces élections législatives ont été avancées d'une année en 1919.

Tir cantonal fribourgeois

Il a été fréquenté par 5800 tireurs dont 2000 Fribourgeois. 275,000 cartouches ont été brûlées.

Nouvelles de l'Etranger

La fuite du capitaine Erhardt

Un aumônier de la prison de Leipzig est soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du capitaine Erhardt.

D'après les résultats de l'enquête de la préfecture de police de Leipzig, l'ex-capitaine Ehrhardt a pris la fuite dans une automobile qui stationna vendredi devant la prison. Le chauffeur était d'abord seul sur la voiture, puis survinrent trois hommes qui s'y précipitèrent et l'auto démarra et partit en grande vitesse. On assure que le numéro qu'elle portait était faux. Mme Ehrhardt pouvait visiter son mari comme elle le voulait, sans que leurs entretiens fussent surveillés. On croit que c'est elle qui lui a procuré les clefs dont il s'est servi pour s'enfuir.

Différentes arrestations ont été opérées. La princesse Marguerite de Hohenlohe, qui a été empêchée de prendre la fuite, avait donné l'hospitalité pendant deux années au capitaine Ehrhardt recherché par la police. Lorsque ce dernier avait été arrêté, elle avait déclaré, sous la foi du serment, que le personnage qu'elle avait abrité n'était pas Ehrhardt.

Malgré l'absence du principal inculpé, le procès commencera le 23 juillet.

On suppose que le capitaine Ehrhardt n'a pu encore passer la frontière et s'est plutôt réfugié dans l'Allemagne du nord, probablement dans le Mecklembourg, où ses partisans sont nombreux.

Cà et là

— Le fait que, contrairement à ce qu'on avait prédit en Allemagne, la France a laissé passer le 14 juillet sans proclamer la République rhénane est attribué par la presse allemande à l'influence de l'Angleterre. Celle-ci serait intervenue auprès du gouvernement français et l'aurait décidé à renoncer à son plan.

— Le roi a signé le décret révoquant le gouverneur civil de Valence, qui a pris vraisemblablement part à la mise à mort de plusieurs taureaux au cours d'une corrida d'amateurs.

— Le Parlement hollandais vient d'adopter définitivement le projet de loi instituant le service civil pour les réfractaires pour motifs de conscience. Ce projet avait été déposé le 17 février 1922.

— En Angleterre, la Chambre des communes a repoussé par 368 voix contre 121, une motion de M. Snowden, demandant le remplacement du système capitaliste par un nouveau régime social dans lequel tous les instruments de production et de distribution appartiendraient à l'Etat et seraient sous l'autorité de la démocratie.

— M. Della Torre, président du conseil d'administration de la Société éditoriale italienne, propriétaire du journal le « Secolo », publie une déclaration dans laquelle il annonce que le journal va passer aux mains d'une autre société. Le directeur, M. Mario Missiroli, se retire, ainsi que plusieurs rédacteurs. La direction est assurée par le député Bevione.

— Le cabinet britannique délibère longuement sur le projet de réponse à faire à l'Allemagne. On ne s'est pas encore mis d'accord sur la formule.

M. Baldwin a dit, à la Chambre des Communes, qu'au 1er juin, le gouvernement anglais avait, en territoire allemand occupé, 477

officiers et 8221 soldats et marins. L'entretien de ces troupes s'élève approximativement à 1,102,000 livres sterling.

Jeudi, deux automobiles qui essayaient de passer en fraude, ont été surprises dans les bois entre Rasselfheim et Morfelden, à l'est de Mayence, par une patrouille de douaniers. Une de ces automobiles ayant essayé de rebrousser chemin, malgré les sommations d'usage, un douanier a tiré plusieurs coups de revolver et a tué le chauffeur de cette auto. Les autres occupants et les deux voitures ont été conduits sous escorte à Mayence.

— L'ex-ministre exilé Malvy avait reçu l'autorisation de se rendre à Souillac pour y voir son père malade. Ce dernier est décédé. M. Malvy sera autorisé à rester à Souillac jusqu'après la cérémonie des obsèques. Il reviendra ensuite à St-Sébastien. La peine de bannissement qui frappe l'ancien ministre de l'Intérieur, par arrêt de la Haute Cour, prend fin prochainement.

Cours des changes

Communiqué par MM. Glosuit & Cie, Banque de Martigny	COURS MOYENS	19 juillet	20 juil. à 10 h.
Paris	33.70	33.28	
Londres	26.28	25.91	
Italie	24.70	24.35	
Berlin Francfort s/m	19.50	15.25	
New-York	5.75	5.64	
Belgique	27.77	27.40	
Hollande	224.35	221.50	
Prague	17.16	16.95	
Espagne	81.65	80.75	
Vienne	80.80	80.00	

Les cours de Berlin et de Vienne s'entendent pour le million.

Considérez le concours Sunlight

Pour chaque 20 boîtes vides de Sunlight, Lux et Vigor envoyées jusqu'au 30 septembre 1923, vous recevez fr. 1.40. Vous pouvez de plus prétendre à un des 40 magnifiques prix (d'une valeur totale de plus de fr. 15,000.—) offerts aux 40 consommateurs qui auront retourné le plus de boîtes.

Dans la nuit parfumée
Ton doux parfum aimé
Enivrante fumée
Monte à l'esprit charmé
Ton arôme subtil
Charme mes lèvres... bigre,
De quoi donc s'agit-il?

Du fameux Boule du Tigre



Les mauvaises digestions abiment le teint et la santé.

Mangez de la

„Yaourtine“

pastilles sucrées de Yaourt frais au lait condensé Nestlé, et vous digérez bien.

En vente dans toutes pharmacies à 3 fr. 75 la boîte de 100 pastilles. Demandez et lisez la brochure que vous enverra gratuitement le

Bureau Nestlé, à Vevey

Battoir du Courvieux

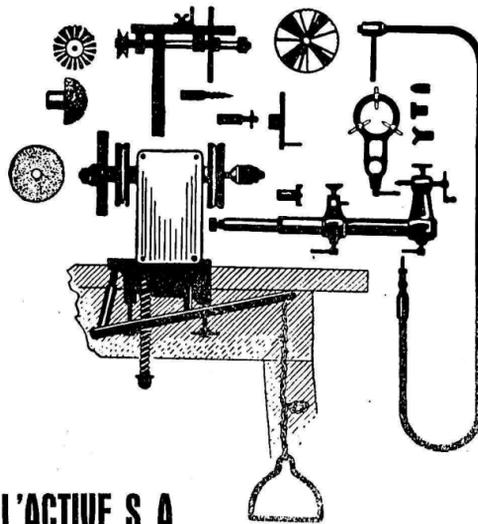
Le Battoir du Courvieux est de nouveau prêt à fonctionner.

Les consignes pour les battages et les dépôts peuvent se faire dès ce jour auprès de M. Ramuz, gérant, Café du Valais.

A vendre

beaux porcs

de 7 à 8 tours chez Isaac Chappot, Martigny-Ville.



Un petit atelier mécanique chez vous

qui, à lui seul, remplace plusieurs machines Point d'électricité Plus de moteur

Solide Simple Léger Rapide
Se fixe partout

Permet sans efforts de :
Scier Aiguiser Poir Tourner Percer
Mouvement à volonté au moyen d'un simple étrier

C'est la mécanique utile et pratique pour tous

Prix : Fr. 92.— et 135.— avec tous accessoires

Visitez nos magasins!
Assistez aux démonstrations!

Demandez catalogue gratuit

L'ACTIVE S. A.
Galerie St-François
Lausanne

Vous tous qui êtes amateurs de petite mécanique, petits artisans, cyclistes, électriciens, écrivez seulement votre adresse sur une carte postale envoyée à L'ACTIVE, poste restante, Sten.

Notre voyageur se fera un plaisir de passer chez vous pour vous démontrer cette merveilleuse machine sans dérangement et sans engagement pour vous.

